



AUTORITE DU BASSIN DU NIGER PROCESSUS DE LA VISION PARTAGEE



IMPLICATION DES USAGERS (ERES) DANS LA GESTION D'UN GRAND BASSIN :

« le cas du bassin du fleuve Niger »



Réseau Africain des Organismes de Bassin - RAOB
African Network of Basin Organizations - ANBO

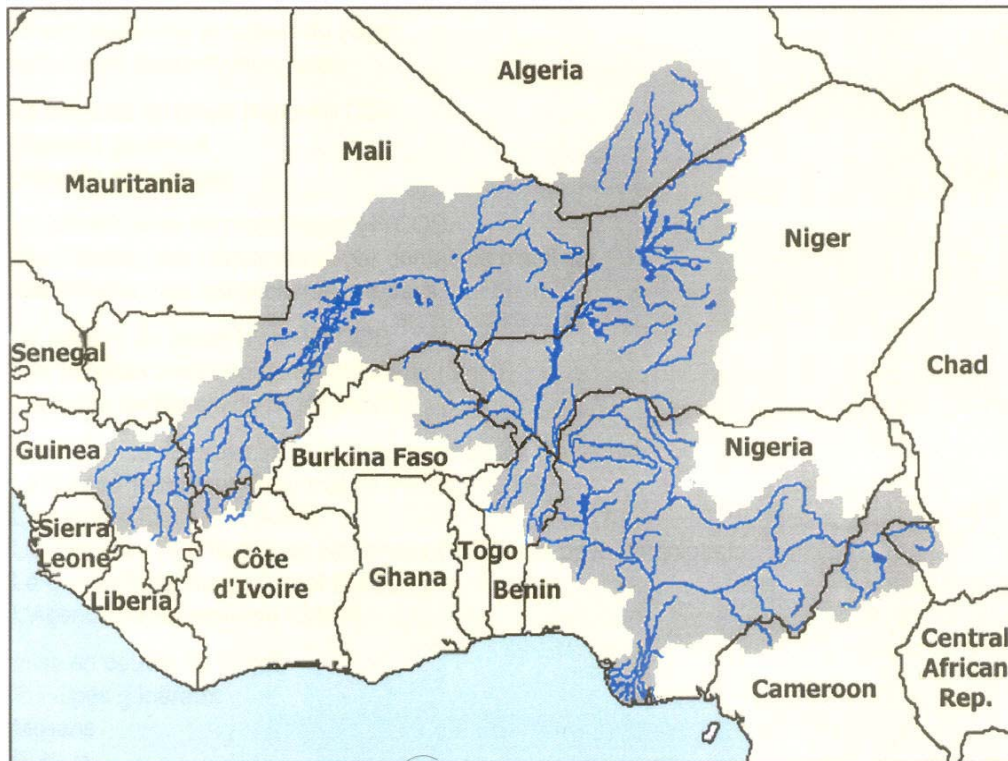


AUTORITE DU BASSIN DU NIGER

PROCESSUS DE LA VISION PARTAGEE

Participation de la Société Civile

LE BASSIN DU FLEUVE NIGER C'EST :



- 9 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre partageant la portion active : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée (Conakry), Mali, Niger, Nigeria, Tchad
- 1 pays d'Afrique du Nord partageant une portion non active : Algérie
- 2 100 000 km² de superficie
- 110 000 000 d'habitants (estimations 2000) à près de 70% ruraux

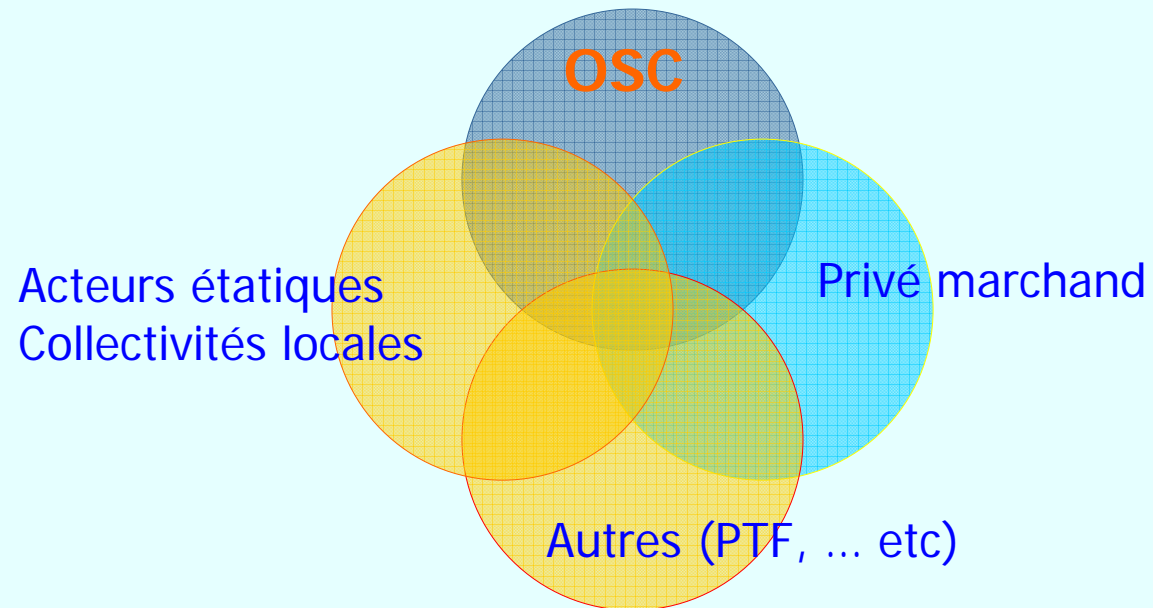


AUTORITE DU BASSIN DU NIGER

PROCESSUS DE LA VISION PARTAGEE

Participation de la Société Civile

LES PARTIES PRENANTES AU DEVELOPPEMENT DURABLE DU BASSIN



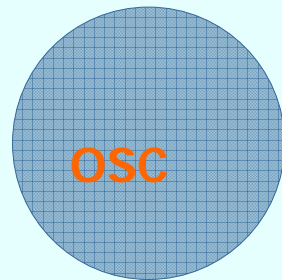


AUTORITE DU BASSIN DU NIGER

PROCESSUS DE LA VISION PARTAGEE

Participation de la Société Civile

En ce qui concerne les **O**rganisations de la **S**ociété **C**ivile, une première phase a concerné les **u**sagers (ères) de l'**e**au :



- Qui sont-ils ?
- Où sont-ils ?
- Que font-ils ?
- Quelles sont leurs priorités et besoins ?
- Comment faciliter et renforcer leur participation au processus de développement durable du bassin ?



AUTORITE DU BASSIN DU NIGER

PROCESSUS DE LA VISION PARTAGEE

Participation de la Société Civile

Pour y répondre, deux activités majeures ont été réalisées :

- Etude de « Reconnaissance, d'Identification et de Caractérisation autour de 7 thématiques : l'agriculture et élevage, la pêche et la navigation, l'eau potable et l'assainissement, la protection des écosystèmes, les barrages, le tourisme, les mines-industr-artisanat ;
- Tenue d'un Forum Régional des usagers (ères) de l'eau du bassin (FOREAU, 1er dans son genre).



AUTORITE DU BASSIN DU NIGER

PROCESSUS DE LA VISION PARTAGEE

Participation de la Société Civile

QUELQUES CONSTATS D'ORDRE GENERAL (1)

- La notion « d'utilisateur de l'eau » ou « d'utilisateur des ressources naturelles » recouvre les mêmes réalités d'une portion nationale à l'autre, d'un pays à l'autre quelque soit le secteur (réalités humaines, cadre législatif, ...)
- La grande diversité des organisations d'utilisateurs et de leur activité dans le bassin au niveau local et au niveau national des pays ainsi que l'importance des organisations informelles ;



AUTORITE DU BASSIN DU NIGER

PROCESSUS DE LA VISION PARTAGEE

Participation de la Société Civile

QUELQUES CONSTATS D'ORDRE GENERAL (2)

- L'absence et/ou l'insuffisance dans la structuration et l'encadrement des usagers (ères) notamment dans les pratiques d'usage des ressources naturelles ;
- La méconnaissance de l'ABN et un déficit de communication entre acteurs y compris sur les enjeux de dégradation des ressources naturelles ;
- Les usagers (ères) de base sont prêts à s'engager aux cotés des Etats (Décl. de FADA) à condition qu'ils (elles) soient étroitement associé(es), consulté(es), ...etc aux différents processus ou projets engagés.



AUTORITE DU BASSIN DU NIGER

PROCESSUS DE LA VISION PARTAGEE

Participation de la Société Civile

ORIENTATIONS POUR UNE MEILLEURE IMPLICATION DES USAGERS (ERES) AU DEVELOPPEMENT DURABLE DU BASSIN (1)

- L'espace public légal émergent (les collectivités locales : un cadre local de participation citoyenne des populations) ;
- La chefferie traditionnelle : un avantage à tirer pour la prévention des conflits ;
- Les composantes sociales à fort potentiel de mobilisation (femmes, les jeunes : une opportunité à saisir) ;



AUTORITE DU BASSIN DU NIGER

PROCESSUS DE LA VISION PARTAGEE

Participation de la Société Civile

ORIENTATIONS POUR UNE MEILLEURE IMPLICATION DES USAGERS (ERES) AU DEVELOPPEMENT DURABLE DU BASSIN (2)

- Le renforcement des capacités de participation par :
 - L'appui à une meilleure structuration des organisations d'usagers (ères),
 - La promotion du dialogue entre différents groupes d'usagers (ères),
 - Le développement et le soutien à un mécanisme de participation « qualitative » et « pérenne ».



AUTORITE DU BASSIN DU NIGER

PROCESSUS DE LA VISION PARTAGEE

Participation de la Société Civile

**UN MECANISME DE PARTICIPATION DE MANIERE
DIFFUSE PRINCIPALEMENT A 2 NIVEAUX (1)**

- **AU NIVEAU NATIONAL DE CHACUN DES 9 PAYS DU BASSIN**
 - Mise en place d'une Coordination Nationale regroupant les organisations d'utilisateurs (ères) (unions, fédérations, associations) travaillant sur chaque portion nationale du bassin avec une obligation de mobilisation et d'information à la base ;



AUTORITE DU BASSIN DU NIGER

PROCESSUS DE LA VISION PARTAGEE

Participation de la Société Civile

UN MECANISME DE PARTICIPATION DE MANIERE
DIFFUSE PRINCIPALEMENT A 2 NIVEAUX (2)

■ NIVEAU REGIONAL DU BASSIN

- La création d'une Coordination Régionale de 11 membres dont 9 représentants les 9 Coordinations Nationales et 2 représentants des réseaux et ONG internationales ; *équilibre recherché entre groupes d'utilisateurs dans la représentation
- L'institutionnalisation d'un Forum Régional des Utilisateurs (ères) des ressources naturelles du bassin.

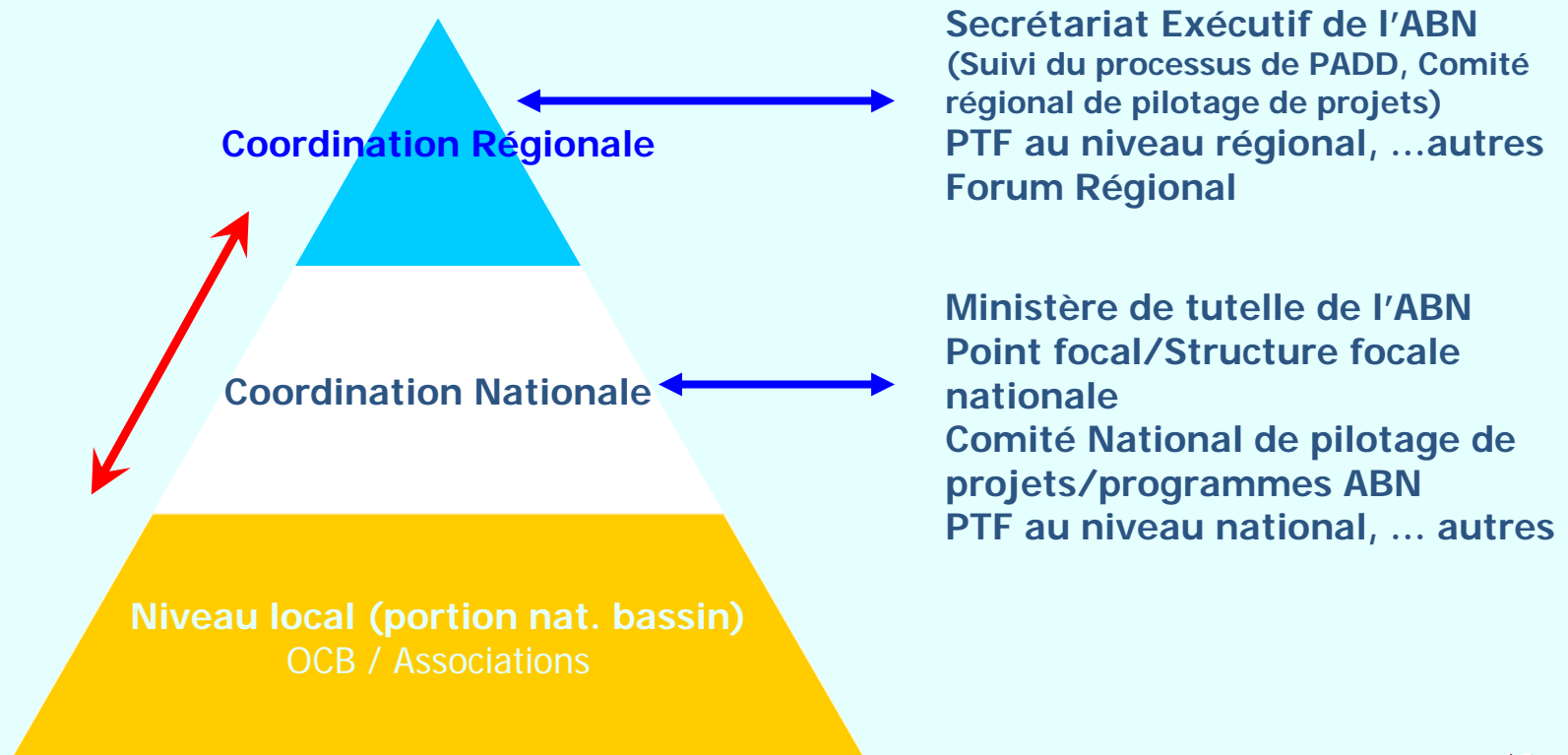


AUTORITE DU BASSIN DU NIGER

PROCESSUS DE LA VISION PARTAGEE

Participation de la Société Civile

UN MECANISME DE PARTICIPATION DE MANIERE
DIFFUSE PRINCIPALEMENT A 2 NIVEAUX (3)





AUTORITE DU BASSIN DU NIGER

PROCESSUS DE LA VISION PARTAGEE

Participation de la Société Civile

POUR LA SUITE A VENIR,

- UNE RESOLUTION MINISTERIELLE (résolution n°2 de la 25ième Session du Conseil des Ministres tenue à Niamey du 11 au 14 septembre 2006)
- UN CALENDRIER



AUTORITE DU BASSIN DU NIGER

PROCESSUS DE LA VISION PARTAGEE

Participation de la Société Civile

EN TERME DE CALENDRIER

- Mars à Avril 2007 : Phase d'appropriation dans les pays comprenant,
 - la mise en place des Coordination Nationales
 - l'organisation et le soutien de la participation au niveau national
 - participation de représentants à des ateliers régionaux sur le PADD, ...etc ;

- Mai à Décembre 2007 : Phase d'organisation et de participation au niveau régional du bassin comprenant,
 - la mise en place de la Coordination Régionale,
 - la tenue de rencontres des coordinations nationales ;

- Janvier 2008 à Décembre 2009 : Phase de pérennisation institutionnelle comprenant,
 - des activités de consolidation et de renforcement de capacités de participation des organisations d'utilisateurs des ressources naturelles
 - la tenue du FOREAU 2
 - ...etc.



AUTORITE DU BASSIN DU NIGER

PROCESSUS DE LA VISION PARTAGEE

Participation de la Société Civile

EN CONCLUSION,

- Il est souhaitable que le RAOB serve de cadre et de moyen de promotion d'échanges d'informations et d'expériences sur cette question importante de la participation des usagers à la vie des organismes de bassin ;
- Il est souhaitable que les partenaires techniques et financiers des organismes de bassin prennent la mesure de l'importance d'une réelle participation des usagers afin de donner une vie aux différents investissements entrepris ou à entreprendre ;
- Vous pouvez tous compter sur notre modeste savoir faire en la matière.

AUTORITE DU BASSIN DU NIGER
PROCESSUS DE LA VISION PARTAGEE
Participation de la Société Civile

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Réseau Africain des Organismes de Bassin - RAOB
African Network of Basin Organizations - ANBO